

La croyance en la sorcellerie La justice d'Ancien Régime

PROCÉDURE ACCUSATOIRE :

- Elle prévaut de l'Antiquité grecque au Moyen-Age.

- Commence avec l'accusation d'un particulier.
- sans arriver des faits concrets

C'est une procédure **orale, publique et contradictoire**.

Déroulement :

1. Accusation d'un particulier : on voit que le juge est impartial

↳ 5 parties

↳ 1 délit, on écoute les 2 parties

2. Juge doit juger le bien-fondé de l'accusation, écouter les deux parties et fixer le prix de la réparation (si besoin)

Le juge n'enquète pas

° Système probatoire providentialiste (les ordales) :

on brule sa main et regarde la cicatrice

Si on accuse à tort, remboursement

PROCÉDURE INQUISITOIRE (DU LATIN *INQUISITIO*, RECHERCHE) :

- Inspirée de l'Inquisition : la juridiction instituée par l'Église catholique en 1231, dans divers pays d'Europe pour lutter contre les hérétiques et la sorcellerie. Cette institution dépend directement du Saint-Siège. Sa mission est de rechercher et de punir les hérétiques, autrement dit, elle cumule les fonctions de police et de juge de la foi. Les magistrats ecclésiastiques n'exigeaient plus une accusation formelle pour poursuivre et juger un accusé. Au lieu de cela, le tribunal ecclésiastique pouvait se réunir et interroger des témoins de sa propre initiative, et si ces témoins accusaient une personne d'un crime (souvent en échange du secret du témoignage), une personne pouvait alors être jugée.

En Europe continentale, la procédure judiciaire civile est inquisitoire depuis la fin du Moyen-Age. Elle est **écrite, secrète** et basée sur la **torture** pour obtenir les aveux de l'accusé.

Déroulement :

1. Juge : *sorte à une dénonciation, une dénonciation par des prêtres qui impliquent l'accusé*
proportion d'impuissance (autre dénonciation)

2. Instruction **secrète** : l'accusé n'est pas au courant de ce que l'on accuse, et est coupé du monde

° « Marque du diable » : *sorte (la cicatrice) qui ressemble à une croix ou à un serpent*

3. Peine(s) publique(s) : *condamnation à mort, par les supplices*